



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 3 décembre 2025

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le trois décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Varacieux, dûment convoqué le vingt-huit novembre deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Denis CHEVALLIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Présents : Denis CHEVALLIER, Jean-Pierre DETROYAT, Thierry NICOUUD, Sandrine MARGAILLAN, Lionel AVIT, Sébastien CALLET, Christian FERROUILLAT, Emmanuel NICOUUD, Thierry RUF, Sylvie SEYSSEL, Cédric VEYRET.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : André ROJAT donne procuration à Thierry RUF
Jocelyne COTTE donne procuration à Denis CHEVALLIER

Excusées : Justine REY, Sylvie SEYSSEL

Nombre de votants : 13

Secrétaire de séance : Emmanuel NICOUUD

Ordre du jour :

1. Approbation PV conseil du 4 novembre 2025
2. Délibération pour actualisation du régime indemnitaire des agents
3. Délibération pour réabonnement au magazine « La Vie Communale »
4. Délibération pour décision sur les travaux à venir sur les cloches de l'église
5. Délibération pour demande de subvention du Lycée de Bellevue
6. Délibération pour demande de subvention de l'Association Locomotive
7. Etude devis pour les vœux de la municipalité
8. Validation devis main courante du stade de rugby
9. Compte rendu Conseil d'Ecole
10. Urbanisme
11. Questions diverses

Ouverture de la séance du Conseil Municipal du 3 décembre 2025 à 19h30.

1. Approbation du PV du conseil du 4 novembre 2025

Le PV du conseil municipal du 4 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération pour actualisation du régime indemnitaire des agents

M. Le Maire indique que la commission ressources humaines vient de mener une nouvelle réflexion afin d'actualiser le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour tenir compte des changements de grade ou de cadre d'emplois à la suite d'une promotion ainsi que de l'évolution de la réglementation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de valider cette actualisation.



3. Délibération pour réabonnement au magazine « La Vie Communale »

M. le Maire indique au conseil municipal que la mairie a reçu l'offre pour le réabonnement au magazine « La Vie Communale » pour un montant de 151.10 €.

M. Le Maire propose de valider ce réabonnement qui permet de disposer d'une base de données juridiques qui démontre son utilité quotidiennement.

Délibération validée à l'unanimité.

4. Délibération pour décision sur les travaux à venir sur les cloches de l'église

M. le Maire indique au conseil municipal que, suite à la visite de l'entreprise Paccard pour les problèmes rencontrés sur le fonctionnement des cloches, plusieurs devis ont été transmis en mairie.

Jean-Pierre DETROYAT indique qu'avant de les valider, il faut faire le point sur l'urgence des travaux.

M. le Maire propose d'ajourner la délibération.

Délibération ajournée à l'unanimité

5. Délibération pour demande de subvention du Lycée de Bellevue

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention a été transmise par le lycée d'enseignement agricole privé Bellevue à Saint-Marcellin afin d'aider l'établissement à renforcer ses équipements pédagogiques et à poursuivre le développement d'outils d'enseignement au service de la qualification des jeunes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide ne pas octroyer de subvention.

6. Délibération pour demande de subvention de l'Association locomotive

M. Le Maire indique que l'association Locomotive a transmis à la mairie un courrier pour une demande de subvention dans le cadre d'un projet visant à proposer des activités aux enfants malades et à leur famille.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention d'un montant de 200 €.

7. Etude des devis pour les vœux de la municipalité

M. le Maire indique que deux devis ont été demandés, celui du traiteur Matthieu Buisson a été retenu.

8. Validation du devis concernant la main courante du stade de rugby

M. Le Maire indique que le montant du devis s'élève à 7875 € HT pour un linéaire de 105 m.

Le devis est validé.

9. Compte rendu du Conseil d'Ecole

Sandrine MARGAILLAN fait le récapitulatif des points abordés lors du Conseil d'Ecole, elle rappelle également le rôle des délégués départementaux de l'Education Nationale.

Mme MARGAILLAN indique que deux agentes accompagnées d'une élue sont allées chez le traiteur Cécillon pour visiter ses locaux.

Mme MARGAILLAN précise également qu'un extincteur dans l'ancienne cantine est accessible aux enfants ce qui pose problème.



10. Urbanisme

- DP 038523 25 0 0041 - Pose d'une clôture : accordée
- DP 038523 25 0 0042 - Travaux sur construction suite sinistre : en cours d'instruction
- DP 038523 25 0 0043 - Pose de 4 panneaux photovoltaïques : accordée
- DP 038523 25 0 0044 - Pose de 6 panneaux photovoltaïques : accordée
- DP 038523 25 0 0045 - Pose de 139 panneaux photovoltaïques : en cours d'instruction
- DP 038523 25 0 0046 - Pose de 6 panneaux photovoltaïques : accordée
- DP 038523 25 0 0047 – Construction d'un local technique : en cours d'instruction
- DP 038523 25 0 0049 – Construction d'un cellier : en cours d'instruction
- Permis de Démolir 038523 25 0 0001 – Démolition d'un bâtiment : en cours d'instruction
- PC 038523 25 0 0003 – Construction d'un bâtiment artisanal : en cours d'instruction
- PC 038523 25 0 0004 – Construction d'un bâtiment de stockage : en cours d'instruction
- PC 038523 25 0 0005 – Réhabilitation d'une maison après sinistre : en cours d'instruction

11. Questions diverses

- La campagne pour les demandes de subventions DETR-DSIL 2026 a débuté le 01 décembre 2025
- un sous compteur électrique va être installé dans la salle à côté de l'église
- Le budget de 100 € par classe pour Noël est reconduit
- Des devis ont été demandés pour le repas de Noël offert aux enfants des écoles le 19 décembre
- Nouvelle proposition, pour une commande groupée de pièges à frelons, faite par la communauté de communes : la commune décide de passer sa propre commande si cela est nécessaire.
- Un planning des vœux va être établi et sera transmis aux élus
- Les vœux de la municipalité sont programmés le samedi 10 janvier 2026 à 18h30
- La visite des Délégués Départementaux de l'Education Nationale est programmée le 9 décembre 2025 à 10h à l'école.
- Une commission agriculture est prévue le 17 décembre 2025 à Chasselay
- Une réunion de restitution du Plan Pastoral Territorial est organisée le 17 décembre 2025 à Saint-Vérand
- Des devis pour une plantation d'arbres à l'école ont été demandés
- Un devis pour l'installation de plaques, pour dénommer les allées du cimetière, a été demandé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

PROCHAIN CONSEIL : Mardi 13 janvier 2026 à 19h30

Le/La Secrétaire

Le Maire

